



*Syndicat National de la DGFIP*

*FORCE OUVRIERE*

*Section de l'Aveyron*

[fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr)

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Par téléphone, le 19 janvier 2021

## **Compte rendu du CHS-CT audio du 19 janvier 2021**

La présidente du CHS-CT souhaitait faire un **point d'étape sur la situation sanitaire sur le département** avec les représentants des OS et a ainsi proposé un CHS-CT inhabituel en janvier.

Au 18/01/2021, il y avait 276 agents présents dans les services, 51 (absents pour congés, arrêts...), 49 personnes en télétravail, 3 nomades, 2 personnes fragiles en ASA et 2 agents cas contact en septaine. Au total depuis le début de la crise sanitaire, 7 agents ont été contaminés au Covid-19 sur le département de l'Aveyron.

La présidente du CHS-CT a ensuite évoqué le confinement avec **couvre-feu à 18h** demandé par le Premier Ministre il y a quelques jours et entré en vigueur cette semaine. La majorité des agents terminant avant 18h, elle estime que globalement cela ne posera pas de problème. Les agents qui auraient des difficultés seront dotés d'attestations de déplacement professionnel, tous les agents n'étant pas dotés de carte professionnelle. La Direction peut également leur proposer d'effectuer du télétravail.

Le **télétravail** n'est pas imposé mais fortement recommandé dans la mesure du possible. Pour autant, la Directrice maintient qu'elle ne souhaite pas un télétravail de 5 jours par semaine. Le Médecin de Prévention (MP) rappelle qu'il est à l'écoute des agents en télétravail, notamment de ceux étant à 5 jours par semaine et qui auraient des difficultés (privilégier le mail). La Directrice précise qu'il y a très peu d'agents à 5 jours par semaine et qu'actuellement, des portables sont disponibles pour les agents qui souhaiteraient télétravailler.

**FO-DGFIP12 interroge la Direction sur la situation ergonomique des télétravailleurs, notamment au sujet des demandes de double écrans ?**. La directrice ne peut donner un double écran à tout le monde (il faudrait 4 écrans par personne) mais ne ferme pas la porte à certaines demandes, notamment pour les agents qui font beaucoup de télétravail. Pour le MP, le double écran est un élément de confort et il soutiendra les demandes ; tout cela devant faire l'objet d'une réflexion nationale.

**FO-DGFIP12 a informé que nombre d'agents ne pouvaient utiliser les masques fournis par l'administration car ils sont trop petits, sans élastique.** Depuis des mois ces collègues doivent utiliser leurs propres masques, avec le risque de ne pas les changer suffisamment. La Direction s'engage à informer la Préfecture qui fournit en masques la DGFIP et éventuellement à s'en fournir.

La vaccination se mettant en place, **FO-DGFIP12 a demandé s'il était envisagé une possibilité de priorité à la vaccination pour les agents notamment d'accueil qui le souhaiteraient ?** La Directrice rappelle les mesures gouvernementales et l'absence de priorité professionnelle hormis pour le personnel soignant. Actuellement, seul le critère d'âge est retenu.

**FO-DGFIP12 a également demandé la confirmation par la DDFIP de l'application de la circulaire du 12/01/2021 dans le département.** Cette circulaire précise l'ASA (autorisation spéciale d'absence) liée au Covid-19 pour deux situations particulières :

- pour les agents identifiés cas contact à risque de contamination ;
- pour les agents ayant des symptômes du Covid-19. Dans ce cas, l'agent doit s'isoler et remplir le formulaire en ligne sur le site de la CNAM ([declare.amelie.fr](http://declare.amelie.fr)) et faire un test dans les 2 jours. Le récépissé de la CNAM justifiant l'autorisation d'ASA par les services RH.

Le point a été fait sur la protection des agents en plus des masques. Des services ont demandé des plexiglass supplémentaires (en plus de ceux récupérés à Baraqueville, Rieupeyroux et Decazeville). Ils ont été livrés. Du gel est en cours de distribution. Les cartes achats sont maintenues pour les chefs de service.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) précise au sujet des **plexiglass** (selon le guide de prévention) qu'ils peuvent limiter le risque de contamination mais ne se substituent pas au port du masque. Ils permettent de protéger les yeux ou compensent les difficultés d'éloignement sur certains espaces de travail.

**La directrice rappelle l'importance du respect des gestes barrières, du port du masque, de la distance dans les espaces de restauration et l'interdiction des pauses café** (demandes qui seront rappelées aux chefs de services).

Le Médecin de Prévention rappelle que pour les demandes d'aménagement de poste, depuis novembre 2020, c'est la direction qui les effectue directement mais elle peut éventuellement lui demander son avis. Les agents peuvent le contacter par mail en cas de questions.

**Le rapport de visite de l'ISST spécifique Covid-19 au Centre des Finances Publiques de Saint-Affrique a été présenté.** Il indique que le port du masque est respecté avec rigueur par les agents. L'ISST souligne la bonne gestion par l'agent présent à l'accueil qui met en œuvre rigoureusement les consignes de distanciation. L'ISST demande à ce que, par exemple, les sièges dans les zones de convivialité soient signalés pour respecter la distanciation. **Malgré l'obligation réglementaire, le nettoyage sanitaire quotidien n'est toujours pas en place à Saint-Affrique (WC,**

rampes, poignées...) ! Il rappelle également le besoin de mettre à disposition du gel hydroalcoolique dans certains espaces. L'Assistant de Prévention précise que les chefs de poste ont répondu dès le lendemain aux recommandations de l'ISST (sièges en trop supprimés à l'accueil, affichage des consignes, mise à disposition du gel en salle de réunion, signalétique améliorée dans les espaces de convivialité, affichage au niveau du sèche-main, etc). L'ISST fait la proposition d'équiper les agents par exemple de crochets de manœuvre (qui permettent d'ouvrir des portes ou taper des codes sans toucher les éléments). La Direction ne souhaite pas aller vers cet équipement et préfère se limiter au lavage des mains.

**FO-DGFIP a rappelé que la crise sanitaire est là depuis maintenant 10 mois et que constater que des espaces sanitaires ne soient toujours pas nettoyés quotidiennement comme à Saint-Affrique relève de l'absurde. Le nettoyage des toilettes quotidiennement est un point crucial.** La Direction se justifie en expliquant ne pas être au courant jusqu'au rapport de l'ISST et qu'elle a des problèmes pour renégocier le contrat avec le prestataire privé (embaucher un Berkany étant impossible)... Payer une prestation et ne pas être au courant... C'est embêtant !

Le Secrétaire Animateur du CHS-CT a évoqué la question du recyclage des formations avec la Croix Rouge. Elles sont pour l'instant envisagées pour le second semestre 2021.

En questions diverses, FO-DGFIP12 a demandé l'état des lieux des travaux suite aux restructurations, notamment ceux en cours à la Trésorerie Hôpital. Les travaux devraient être achevés courant février.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions, vos demandes ou vos besoins. Vos représentants FO-DGFIP12 sont à votre écoute.



Les représentants FODGFIP-12.